

RAPPORT DE PRESENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Nous vous présentons pour approbation le compte administratif de la ville pour l'année 2016.

Nous rappelons que le vote du compte administratif a pour objectif de valider la bonne exécution de l'exercice écoulé, conformément à vos décisions et de relever les écarts constatés par rapport aux prévisions.

Ce compte-rendu d'exécution est le bilan de l'exercice écoulé. Il permet d'analyser également la situation financière de notre commune en mesurant les variations et en les mettant en perspective avec les évolutions conjoncturelles, mais surtout législatives et réglementaires que nous subissons depuis 2012, pour encore plusieurs années, au vu notamment du niveau de la dette de notre pays (2 200 milliards d'euros).

En 2016, il a fallu absorber une nouvelle baisse de la DGF de 1,330 m€ et une hausse des péréquations de 542 k€. C'est donc au total 1,872 m€ d'économies et de recettes complémentaires qui ont dû être générées.

Nous rappelons également que le compte administratif est un document de synthèse établi par le Maire, présenté au conseil municipal et voté par celui-ci au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice, après production par le comptable du compte de gestion avec lequel il doit être en parfaite concordance.

Il reprend l'ensemble des données financières pour chacun des chapitres ouverts au budget : crédits votés, cumul des flux, restes à réaliser et crédits annulés. Sa structure est sensiblement la même que celle du budget.

Avant de vous présenter le Powerpoint donnant les indications les plus importantes sur l'exécution du budget 2016, nous allons examiner les conditions dans lesquelles ce budget a été exécuté.

Il faut d'abord souligner que l'ensemble des ratios habituels qui permettent de juger d'une gestion communale sont, à Meudon, dans la norme et même plutôt au-dessus, comme les années précédentes. La part des dépenses de personnel représente toujours environ 55 % de nos dépenses de fonctionnement.

Notre endettement a continué à se réduire pour atteindre 32 m€ car nous n'avons pas eu besoin, cette année encore, d'encaisser le prêt que nous avons souscrit.

Le compte administratif doit dégager une épargne suffisante pour rembourser les dettes et autofinancer une part plus ou moins importante de nos investissements ; cela a encore été le cas cette année, preuve de la bonne tenue des dépenses, malgré des recettes en baisse (notamment la Dotation Globale de Fonctionnement - DGF).

Les comptes définitifs 2016 reflètent à la fois la bonne santé financière de la Ville et les mesures d'économies engagées pour compenser les baisses de dotations de l'Etat et l'augmentation des péréquations qui ont permis, pour la treizième année consécutive, de **ne pas augmenter le taux communal de la taxe d'habitation**.

Comme l'exige la loi, lors de l'établissement du budget, dépenses et recettes sont fixées de telle sorte que les budgets soient strictement équilibrés, ce que ne fait toujours pas l'Etat. Dans la réalité, dépenses et recettes s'avèrent différentes des prévisions du budget, compte tenu des aléas favorables (les droits de mutation par exemple) ou défavorables de la gestion. Nous rappelons cependant qu'en aucun cas, les dépenses réalisées ne peuvent être supérieures à celles votées.

Le compte administratif donne la réalité des résultats comptables, ce qui permet au passage d'évaluer la justesse des prévisions budgétaires que nous avons établies, en fonction des éléments connus à l'époque de leur élaboration.

Les points importants du compte administratif sont les suivants :

- le résultat comptable de la section de fonctionnement
- l'autofinancement
- l'endettement
- la structure du financement des équipements

Le document de présentation que nous nous proposons de vous commenter maintenant est une synthèse de tous les documents chiffrés préparés par la Direction des Finances, et fournis en prévision de ce conseil.

1. Rappel des étapes clés d'un cycle budgétaire
2. Glossaire
3. Sommaire de la présentation
4. Contexte national :
 - ✓ Une baisse de la DGF depuis 2012, conjuguée à la contribution au redressement des finances publiques, soit un montant cumulé de 3,946 m€ sur 5 ans, dont 1,330 m€ sur l'exercice
 - ✓ Une montée en puissance de la péréquation horizontale qui représente 7,710 m€ sur 5 ans et 2,481 m€ pour 2016, soit 542 k€ de plus qu'en 2015
5. Evolution des prélèvements sur la DGF
6. Evolution de la péréquation horizontale
7. Graphique d'évolution des prélèvements
8. Synthèse générale :
 - ✓ L'excédent dégagé en 2016 sur la section de fonctionnement (**4,601 m€**) démontre une gestion rigoureuse qui a nécessité encore de nombreux efforts
 - ✓ Les recettes diminuent de 0,35 % tandis que les dépenses baissent de 0,76 %
 - ✓ Hors contributions et prélèvements, les recettes auraient augmenté de 3,44 % et les dépenses auraient baissé de 1,84 %
 - ✓ Des baisses significatives des dotations de l'Etat (1,330 m€) et des augmentations (fonds de péréquation : 0,542 m€) qui pénalisent l'autofinancement de 1,872 m€
 - ✓ Les frais de personnel (consolidés) sont en baisse de 2,47 % par rapport à 2015, à la suite d'une baisse de 1,92 % constatée en 2015
 - ✓ Un financement particulièrement sain des dépenses d'équipement : 15 % par emprunt sur la période 2008 à 2016
 - ✓ Une poursuite en 2016 du désendettement afin de préserver notre capacité à financer nos équipements, dès 2017 et pour l'avenir (notamment pour l'aménagement de la Pointe de Trivaux, l'opération de Meudon-sur-Seine, la restructuration de l'école des Jardies et du groupe scolaire Maritain Renan la Fontaine, la réhabilitation des tennis, du terrain de rugby et de la piste d'athlétisme du complexe René Leduc).
 - ✓ Des ratios d'épargne brute (11,59 %) et de capacité de désendettement (4,4 ans) qui se situent bien au-dessus des normes généralement admises.
- 9 à 12. Mécanismes et schémas financiers complexes de la MGP

13. Solde définitif disponible du compte administratif :

a. Excédent issu de la section de fonctionnement au 31.12.2015	
▪ (A)	3,849 m€
b. Excédent dégagé de la section de fonctionnement – Année 2016	
▪ (B)	4,601 m€
c. Excédent total de la section de fonctionnement au 31.12.2016	
▪ (A) + (B) = (C)	8,450 m€
d. Besoin de financement de la section d'investissement	
▪ (D)	1,017 m€
e. Résultat global, dont l'affectation sera décidée par le conseil municipal	
▪ (C) – (D) = (E)	7,433 m€
f. Mise en réserve supplémentaire pour financer le budget supplémentaire 2016	
▪ (F)	3,000 m€
g. Solde définitif 2016 après affectation du résultat et mise en réserve	
▪ (E) – (F)	4,433 m€

14. 10 chiffres de 2016 à retenir :

▪ Les recettes totales de fonctionnement	77,429 m€
▪ Les dépenses totales de fonctionnement	72,828 m€
▪ Le produit des 3 taxes (hors rôles supplémentaires)	36,044 m€
▪ L'autofinancement - Epargne brute	6,969 m€
▪ Les frais de personnel, tous budgets confondus	32,052 m€
▪ L'annuité (intérêts + capital), tous budgets confondus	4,796 m€
▪ Les dépenses d'équipement et d'aménagement	11,361 m€
▪ Le stock de la dette au 31 décembre 2016, tous budgets confondus	32,105 m€
▪ Les recettes de fonctionnement (hors éléments exceptionnels)	- 0,35 %
▪ Les dépenses de fonctionnement (hors éléments exceptionnels)	- 0,76 %

15. Graphique des recettes réelles de fonctionnement

16. Recettes supplémentaires : nous avons bénéficié de 432 k€ de recettes supplémentaires, dont 511 k€ au titre des droits de mutation.

17. Recettes de fonctionnement par rapport à 2015 : leur évolution globale est en baisse de - 0,35 % et la DGF est en baisse de 17 %

18. Graphique des dépenses réelles de fonctionnement

19. Moindres dépenses de fonctionnement par rapport au budget : nous avons économisé 2,769 m€ (3,43 %) en achetant mieux, en dépensant moins et en réduisant de près de 0,9 m€ nos dépenses de personnel, notamment en poursuivant les rationalisations et réorganisations et en ne remplaçant pas tous les départs.

20. Comparaison des dépenses 2016 avec celles de 2015 : c'est globalement 0,76 % d'économies réalisées. Celles qui vous sont présentées baissent de 2,21 %.

21. Les frais de personnel : tous budgets confondus, ils représentent environ 32 m€ de dépenses, avec une baisse de 2,47 % par rapport à 2015 qui suit une baisse de 1,92 % par rapport à 2014.

22. Evolution des effectifs par rapport à 2015 : 22 agents en moins (moins 20 équivalents temps plein)

23. Points significatifs des frais de personnel :

- ✓ Hausse de la valeur du point (impact de 0,3 %)
- ✓ GVT : 2 % (440 k€)
- ✓ Impact sur 2016 des décisions de l'Etat de 2015 sur le traitement des fonctionnaires des catégories C (**+ 130 k€**)
- ✓ Le PPCR crée une hausse des coûts de 60 k€
- ✓ L'impact de la réforme des rythmes scolaires est de 233 k€, avec également d'autres conséquences sur les frais de services extérieurs de 337 k€, le coût global étant estimé en 2014 à 434 k€.

24. Focus sur le CCAS :

- ✓ Un budget de 3,565 m€
- ✓ Une masse salariale de 2,2 m€
- ✓ Un effectif de 60 agents
- ✓ 233 k€ d'aides accordées
- ✓ Et des services

25. Focus sur les subventions aux associations :

- ✓ 1,585 m€ en 2016 contre 1,758 m€ en 2015
- ✓ Pas de baisse pour les associations à vocation sociale
- ✓ Subvention à l'ASM : 585 k€
- ✓ Subvention aux crèches parentales : 203 k€

26. Graphique de l'évolution de notre épargne brute :

- ✓ Légère baisse de nos recettes réelles de fonctionnement,
- ✓ Forte baisse de nos dépenses réelles de fonctionnement (2 fois plus)
- ✓ Epargne brute revenue au même niveau qu'en 2012

27. Focus sur les principales dépenses d'équipement :

- ✓ Un taux de réalisation (hors reports) de 48,7 %
- ✓ Un taux de réalisation (y compris reports) de 98,86 %

28. Détail des autres dépenses d'équipement

29. Focus sur la dette :

- ✓ Le stock de dette a été ramené à 32 m€,
- ✓ Près de 4 m€ de capital remboursés dans l'exercice,
- ✓ Notre taux d'endettement a été ramené à 42 % du montant du budget de fonctionnement.

30. Graphique de l'évolution de la capacité de désendettement depuis 2006 (budget principal) :

- ✓ La capacité de désendettement (stock de dette divisé par l'épargne brute annuelle) est revenue à 4,4 années (niveau jamais atteint)

31. Conclusion :

Le bon niveau de résultat 2016 nous permet :

- ✓ de conforter notre budget 2017
- ✓ d'envisager notre programme d'investissements sereinement, grâce à notre bon niveau d'épargne, et de présenter une bonne signature pour les emprunts que nous aurons à contracter
- ✓ d'être dans de bonnes dispositions pour absorber les décisions du nouveau gouvernement qui ne devraient pas beaucoup varier au niveau des collectivités locales. Souhaitons simplement que la mésaventure MGP prenne fin au plus vite

Nous vous suggérons donc, suivant en cela l'avis de votre commission des finances, d'adopter ce compte administratif de l'année 2016.

Christophe SCHEUER

**Maire-adjoint délégué aux Finances
Rapporteur du budget**